

Le choix des sociétés a été très judicieux. Les subventions ont bénéficié à des sociétés opérant dans le domaine des sources d'énergie renouvelables, notamment à des petites entreprises qui, d'après moi, ont le plus fait preuve d'initiative dans ce domaine. Je connais d'importantes sociétés qui se lancent également dans ce domaine parce qu'elles y voient un bon créneau, en particulier aux États-Unis. Je suis certes favorable à cette participation mais je souhaite également celle des petites entreprises. Le gouvernement devrait aider la recherche et une fois ces programmes mis en chantier, il devrait encourager les petites entreprises à mettre leur technologie sur le marché. Il faudra que nous surveillions de très près l'évolution des choses pour voir si les petites contributions ne servent pas à acheter les petites entreprises et si les subventions importantes ne bénéficient pas à de grandes firmes internationales pour leur permettre de poursuivre leurs recherches.

Il existe déjà des problèmes. Il y a quelques semaines, j'ai demandé au ministre des Travaux publics (M. Ouellet) quand les formulaires pour demander ces octrois seraient disponibles. Nous avons appris que quelques semaines avant la date limite pour l'envoi des formulaires, le ministère des Travaux publics avait changé les modalités. Sauf erreur, le formulaire comptait environ 70 pages. Les grandes entreprises disposent des effectifs nécessaires pour remplir ces formulaires, mais les petites entreprises qui ne comptent qu'une, deux ou même dix personnes mettraient bien du temps à remplir un formulaire de demande de 70 pages en vue d'apporter les changements nécessaires. Je trouve qu'on écarte ainsi les petites entreprises au profit des grandes entreprises.

Comparé aux États-Unis, le Canada a bien du chemin à parcourir dans le domaine de la recherche. Pour l'année financière 1980, les Américains ont mis de côté 500 millions de dollars qui serviront à des travaux de recherche dans le domaine de l'énergie solaire. Cet argent doit servir à financer un éventail complet de techniques propres à harnacher l'énergie solaire. Jusqu'à maintenant, les octrois ont atteint des centaines de millions de dollars. Bien que nous nous soyons lentement engagés dans cette voie, nous devons reconnaître que la grande part des recherches vont s'effectuer aux États-Unis, ce qui nous obligera encore à importer de la technologie. Nous allons accuser du retard.

Les États-Unis ont reconnu l'importance de la technologie solaire maintenant et non dans cinq ans. La politique du gouvernement semble être ordonnée en vue de résultats dans cinq ou dix ans. Jusqu'à maintenant, le gouvernement s'est contenté d'accorder des octrois à la recherche à un certain nombre d'industries. C'est louable, mais cela ne permet en aucune façon à l'industrie de fabriquer des capteurs solaires de qualité. Dans de nombreux États américains, des crédits d'impôt sont accordés à cette fin. En Californie, il est interdit de construire des piscines qui ne sont pas chauffées à l'énergie solaire.

● (1740)

Le président Carter est disposé à prévoir un encouragement fiscal aux installations solaires dans son programme énergétique. Il se peut fort bien que la Chambre aux États-Unis ait déjà adopté cette mesure législative. Les Américains reconnaissent que même si ces installations coûtent actuellement un peu plus, à cause du prix du gaz naturel, leur prix augmente toujours. Il importe de chauffer les maisons à partir de sources

Énergie solaire

renouvelables aujourd'hui, pour ainsi réduire notre dépendance du gaz naturel et du pétrole. Les États-Unis le font par des crédits d'impôt. A mon avis, c'est de première importance. Les progressistes conservateurs en ont fait une partie de leur plate-forme sur l'énergie renouvelable, et si des crédits d'impôt étaient prévus au Canada, ils seraient très avantageux.

J'aimerais maintenant passer à l'article 4c) sur la préparation, la compilation, la publication et la distribution des renseignements. Cet article est très important. Il existe déjà une quantité énorme d'information sur l'énergie renouvelable. Je me rappelle m'être plaint à un comité de la Chambre des communes que le public en général ne pouvait se procurer cette documentation et que même moi, en tant que député, je ne l'avais pas. Je fus un peu amusé de voir arriver le lendemain à mon bureau des caisses de documentation. J'en fus bien heureux, car cela m'aida à me renseigner davantage sur les formes d'énergie renouvelable et me prouva également que beaucoup d'information était à la portée du public. Je constatai toutefois que même s'il existait beaucoup d'information, on ne trouvait pas la moindre brochure consacrée à chacune des formes d'énergie pour répondre aux questions toutes simples que voudrait poser celui qui songerait à utiliser des formes d'énergie renouvelable chez lui, des questions de base sur la façon d'utiliser telle ou telle forme d'énergie, ce que cela coûterait, les risques d'échec ou de panne et autres questions du genre.

J'ai découvert qu'aux États-Unis on offrait aux consommateurs d'énergie renouvelable, particulièrement dans le domaine solaire, un certain nombre de brochures contenant une information simple et essentielle. Il s'agit de petits dépliants de cinq pages répondant à des questions de base, et renvoyant les intéressés à un certain nombre d'autres brochures contenant une information plus détaillée. Je trouve que c'est là une chose très utile et, si le bill était adopté, on pourrait établir un institut chargé de fournir de l'information concernant les sources renouvelables d'énergie sous forme de brochures toutes simples. Je suppose que c'est ce que le gouvernement a tenté de faire par l'entremise des centres communautaires d'économie de l'énergie, mais il a malheureusement échoué, à mon avis. L'établissement de ces centres d'économie de l'énergie a donné lieu à de nombreux problèmes graves.

J'aimerais faire quelques observations sur les graves erreurs que l'on a commises à cet égard. Premièrement, on n'a pas fourni aux responsables de ces centres la documentation voulue. Beaucoup de ces centres manquaient de personnel et les employés avaient une formation insuffisante. Ils n'ont reçu qu'une formation de deux semaines. Ils ne connaissaient rien au moment de leur engagement et n'ont reçu que deux semaines de formation, après quoi ils devaient être en mesure de donner des renseignements techniques détaillés sur l'économie de l'énergie et l'énergie renouvelable.

Beaucoup de ces employés n'avaient pas la compétence nécessaire. Ils passaient leur temps à déranger d'autres organismes qui possédaient les renseignements voulus, et ils se présentaient à des gens qui ne savaient pas de quoi il retournait. Bon nombre des personnes embauchées n'avaient pas la compétence voulue. Nous avons aussi constaté des lacunes dans l'administration financière. Les centres avaient été créés pour une période déterminée, mais ils ont manqué d'argent avant la date fixée. Juste au moment où les employés commençaient à connaître leur sujet, les fonds étaient taris.